



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les dispositions de l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q. ch. I-13.3), disant que le budget 2019-2020 de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys sera soumis pour adoption au Conseil des commissaires, à sa séance du 25 juin 2019, à compter de 19 heures, au 1100, Côte Vertu, à Ville Saint-Laurent.

La secrétaire générale,
Marie Josée Villeneuve
1100, boulevard Côte Vertu
Saint-Laurent, Québec H4L 4V1

Fait à Saint-Laurent, ce 13 juin 2019.